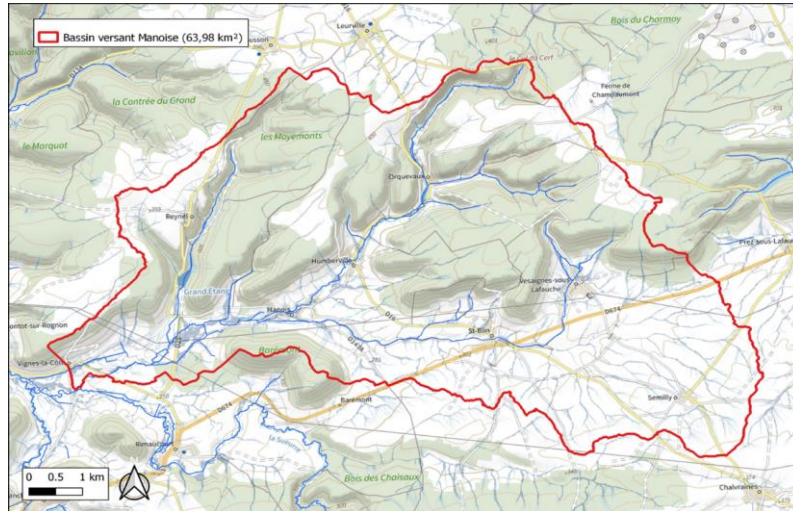


RIVIERE	Manoise et ses affluents	Superficie concernée : 63,98 km²
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 075-200075224-20230910_10223	Communes présentes sur le bassin versant : Vignes la Côte, Reynel, Manois, Saint-Blin, Humberville, Orquevaux, Vesaignes sous Lafauche, Rimaucourt et Sémilly	Volume potentiellement stockable : ?
Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 09/10/2023 Publication : 09/10/2023	MATRE D'OUVRAGE Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et ses Affluents (52)	

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

Les communes situées sur le bassin versant de la Manoise, de la Sèche, du ruisseau du Pâquis et du Nieulin (affluents de la Manoise) subissent ces dernières années des inondations de plus en plus importantes (inondations en 1968, 2013, 2020 et 2021). Les inondations des communes de Vesaignes sous Lafauche, Saint-Blin et Manois proviennent du débordement de la Sèche. Les inondations des communes de Orquevaux et Humberville proviennent du débordement de la Manoise. Les inondations de la commune de Vignes la Côte proviennent du débordement du ruisseau du Pâquis. La zone d'étude concernera le bassin versant de la Manoise (communes de Vignes la Côte, Reynel, Manois, Saint-Blin, Humberville, Orquevaux, Vesaignes sous Lafauche, Rimaucourt et Sémilly). Suites aux inondations récurrentes, les élus de la commune de Manois sont régulièrement sollicités par les riverains afin de réaliser des travaux de curage. D'un point de vue hydraulique, ces travaux peuvent diminuer, à cours terme et pour un certain débit, les inondations au droit du curage. En revanche, ils aggravent les inondations à l'aval.

Objectifs visés

Le SMBMA, compétent dans le domaine de la GEMAPI, a souhaité lancer une étude du fonctionnement hydraulique des bassins versants de la Sèche et de la Manoise afin de gérer au mieux les cours d'eau et limiter les problèmes d'inondation dans la vallée dans un objectif général de valorisation des milieux aquatiques et l'atteinte de leur bon état. L'objet de ce présent marché concerne donc la réalisation de l'étude du bassin versant de la Manoise dans le souci de prémunir les biens et les personnes à partir de solutions fondées sur la nature, de préserver le patrimoine, d'améliorer les écosystèmes aquatiques, d'une manière plus générale, elle doit répondre aux objectifs de rétablir l'ensemble des fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides à l'échelle du bassin versant. Elle doit recenser les ZEC fonctionnelles et les ZEC non fonctionnelles pour soit les préserver soit les restaurer en vue d'augmenter les capacités de stockage naturelles. La recherche d'aménagements d'hydrauliques douces dans le bassin versant viseront à limiter les phénomènes de ruissellement. L'étude vise également à déterminer les secteurs où les cours d'eau ont été anthropisés afin d'envisager leur renaturation et ainsi augmenter le coefficient de rugosité en limitant les flux vers l'aval

Enjeux sur les parcelles concernées

Informations concernant les biens touchés : - crues sur le bassin versant en 1968, 2020 et juillet 2021

- Manois : déclaration aux assurances d'une trentaine d'habitations lors de la crue de 2021
- Saint-Blin : 7 maisons impactées lors de la crue de 2021
- Vesaignes sous Lafauche : 4 à 5 maisons impactées lors de la crue de 2021
- Orquevaux : seule la voirie a été dégradée
- Humberville : seule la voirie a été dégradée

Le ruisseau

de la Manoise et certains de ses affluents ont subi d'importants travaux de curage et de recalibrage dans les années 60. Cette étude doit être un outil opérationnel pour la mise en œuvre des futures actions visant à accroître les ZEC tout en améliorant les fonctionnalités naturelles des cours d'eau. L'étude globale réalisée en 2006 sur le bassin versant du Rognon et de ses affluents a mis en évidence ces dégradations.

Nature de l'intervention

Consultation lancée courant mai 2023 et démarrage de l'étude courant septembre 2023. Durée de l'étude : 18 mois

Conditions d'exécution

Un comité sera constitué pour le suivi de l'étude avec les représentants suivants :

- Le S.M.B.M.A ;
- Les maires et délégués du SMBMA des communes concernées ;
- La Communauté de Communes Meuse Rognon ;
- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
- Le conseil départemental de Haute-Marne ;
- La DDT de Haute-Marne;
- La DREAL Grand-Est ;
- L'Office Française de Biodiversité de Haute-Marne et la DR de Metz ;
- Les A.A.P.P.M.A. locales ;
- La Fédération de pêche de Haute-Marne.
- EPTB Seine Grands Lacs

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : **HT** de fonctionnement
 Les montants suivants sont : **HT** **TTC**

N° d'ordre	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire H.T.	Prix total H.T.
1	Phase 1 : diagnostic et état des lieux				
1.1	Bibliographie conforme aux 3.1 à 3.4 du CCTP	forfait	1	12000	12000
1.2	Diagnostic relevé pédestre sur environ 40 km conforme au 3.5 du CCTP	forfait	1	8000	8000
1.3	Diagnostic milieux naturels et aquatiques conforme au 3.6.1 du CCTP	forfait	1	15000	15000
1.4	Diagnostic milieux naturels et aquatiques conforme au 3.6.2 du CCTP	forfait	1	12000	12000
1.5	Diagnostic milieux naturels et aquatiques conforme au 3.6.3 du CCTP	forfait	1	5000	5000
1.6	Diagnostic hydromorphologique conforme au 3.7 du CCTP	forfait	1	2500	2500
1.7	Diagnostic ouvrages hydrauliques conforme au 3.8 du CCTP	forfait	1	30000	30000
1.8	Modélisation hydraulique y compris topographie, usage des sols conforme au 3.9 et 3.10 du CCTP	forfait	1	20000	20000
1.9	Rendu phase y compris réunions et rendus conforme au 3.11 et au 6.1 et 6.2 du CCTP	forfait	1	8000	8000
		Prix total H.T. phase 1			112500
2	Phase 2 : Bilan et orientations, réunion et rendus conforme au 4 et 6.1 et 6.2 du CCTP				
		forfait	1	10000	10000
		Prix total H.T. Etape 2			
3	Phase 3 : Propositions d'aménagement et programmation, réunion et rendus conforme au 5 et 6.1 et 6.2 du CCTP				
		forfait	1	15000	15000
		Prix total H.T. Etape 3			
Prix total H.T. de l'étude :					137500.00
Prix total T.T.C. de l'étude :					165000.00

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Euros	%
Ensemble de la dépense	165 000 € TTC	Agence de l'Eau Seine-Normandie	- €	- €	- €	33 000 € TTC	20%
TOTAL	165 000 € TTC	132 000 € TTC	- €	- €	- €	33 000 € TTC	20%